

Nos sanctions concernant les Kruggerands, les prêts bancaires, les voyages et les investissements ont toutes été volontaires et ont généralement été couronnées de succès. Nous adoptons cette approche volontaire pour deux raisons. Premièrement, nous croyons qu'il vaut mieux n'utiliser la force, y compris la force de la loi, que dans les cas où la situation l'exige. Deuxièmement, les actions prises volontairement transmettent un message beaucoup plus fort à l'Afrique du Sud que les actions auxquelles les individus ou les sociétés sont obligés par la loi. Pretoria doit comprendre que les citoyens, les entreprises et les organismes canadiens s'opposent à l'apartheid pour leurs propres raisons et non parce que le gouvernement du Canada leur dit de le faire.

J'ai exprimé ma déception, au Parlement, devant la décision de Falconbridge d'augmenter ses investissements en Afrique du Sud, et nous attendons avec impatience que ses dirigeants entreprennent de se défaire de ce holding. Mais la décision prise par Bata, Alcan, Dominion Textile et d'autres de rapatrier leurs capitaux a plus d'impact parce qu'elle est volontaire. Ils font ainsi savoir à Pretoria que l'apartheid est économiquement autodestructeur et moralement inacceptable.

Plusieurs sociétés canadiennes demeurent en Afrique du Sud. Tant qu'elles sont là, le gouvernement canadien s'attend à ce qu'elles soient de bons employeurs. Nous comptons sur elles pour éliminer l'apartheid au moins dans le milieu de travail qu'elles dirigent. Nous sommes d'avis que notre Code d'éthique à l'intention des sociétés canadiennes faisant affaire en Afrique du Sud constitue un document de référence très utile. À en juger d'après les premiers rapports reçus sur leur performance aux termes de ce code volontaire, les sociétés canadiennes en cause (une quinzaine) réussissent dans l'ensemble très bien à appliquer le code.

Je vais rencontrer à nouveau les dirigeants des sociétés canadiennes qui continuent à exploiter des entreprises en Afrique du Sud en vue de discuter avec eux de mesures additionnelles qui pourraient être prises. Comme préalable à ces réunions, j'ai demandé à l'archevêque Scott de consulter tant les sociétés américaines que canadiennes qui ont déjà décidé de se défaire de leurs avoirs en Afrique du Sud. Il me présentera son rapport bientôt et il croit qu'il y a encore place pour de nouvelles initiatives de la part du Canada et des Canadiens.